



Le CFG

publié le 16/03/2021

Le certificat de formation générale (C.F.G.) valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion. Retour ligne automatique

les candidats sont évalués avec un contrôle en cours de formation en français et mathématiques et une épreuve orale de 20 minutes : un entretien à partir du dossier élaboré à l'issue du stage en entreprise et éventuellement d'un dossier facultatif.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.